

Jocelyn NONONE

EXPERT-COMPTABLE

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-comptables de la Martinique

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Fort-de-France

Association
***CENTRE LUDIQUE ET PEDAGOGIQUE
DE CLAIRIERE***

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

Exercice clos le 31 décembre 2019

Jocelyn NONONE

▣ Carré d'Affaires CHATODO - 1^{er} Etage - Plateau Acajou - 97232 Le Lamentin
☎ 0596 71 54 87 - 📠 0596 71 56 79 - Email : cabinet.nonone@orange.fr
Siret : 442 564 233 00033 - APE : 6920Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association CENTRE LUDIQUE ET PEDAGOGIQUE DE CLAIRIERE**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les produits d'exploitation.



Jocelyn NONONE

Nous portons à votre connaissance que nous avons notamment vérifié la cohérence des sommes inscrites en produits avec les avis de paiements et notifications de crédits communiqués par les financeurs et nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Jocelyn NONONE

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

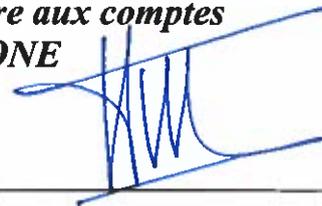
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lamentin, le 31 mai 2020

Le Commissaire aux comptes
Jocelyn NONONE



Jocelyn NONONE

CENTRE LUDIQUE ET PEDAGOGIQUE DE CLAIRIERE "CLPC"

42 Route de Clairière

97200 FORT-DE-FRANCE

COMPTES ANNUELS

COMPTABILITE GESTION FIDUCIAIRE

11 Rue Alexandre Nestoret

Rte de didier

97200 FORT DE FRANCE

0596 642 417



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 740	840	900		900		
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	130 243	27 829	102 414	135 731	33 317	24.55	
	Installations techniques Matériel et outillage	14 835	10 546	4 288	6 102	1 814	29.73	
	Autres immobilisations corporelles	89 189	75 809	13 380	5 928	7 452	125.72	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	75		75	75				
Prêts								
Autres immobilisations financières	178		178	178				
Total I	236 260	115 024	121 236	148 014	26 779	18.09		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	24 325		24 325	47 590	23 264	48.89	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	18 755		18 755	6 711	12 044	179.46		
Charges constatées d'avance (3)	1 500		1 500		1 500			
Total III	44 580		44 580	54 301	9 721	17.90		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	280 840	115 024	165 816	202 315	36 499	18.04		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		7 060		28 287	35 348	124.96
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		23 623		35 348	11 724	33.17
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		29 056		34 191	5 135	15.02	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I		59 740		41 251	18 489	44.82	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges		19 046		20 261	1 215	6.00
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III		19 046		20 261	1 215	6.00	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		927		14 854	13 927	93.76
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 967		7 052	916	12.99
	Dettes fiscales et sociales		46 833		43 897	2 936	6.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		31 303		75 001	43 698	58.26
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	Total IV		87 030		140 803	53 773	38.19
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		165 816		202 315	36 499	18.04

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

87 030 140 803
927 14 854

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services		342 485		339 068	3 417	1.01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		98 703		92 876	5 827	6.27
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		1 245		1 476	231	15.65
Collectes						
Cotisations						
Autres produits		5		6	1	18.78
Total I		442 437		433 426	9 012	2.08
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		131 978		128 615	3 363	2.62
Impôts, taxes et versements assimilés		1 354		1 169	185	15.81
Salaires et traitements		211 581		201 110	10 471	5.21
Charges sociales		37 681		49 933	12 253	24.54
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		15 844		19 840	3 997	20.14
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)		74		90	17	18.43
Total II		398 511		400 758	2 247	0.56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		43 927		32 668	11 259	34.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

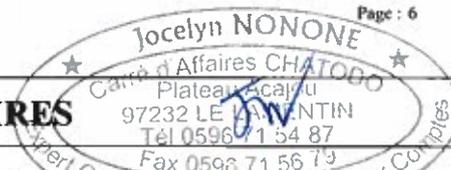
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations		14		14	0	2.02
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		14		14	0	2.02
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		467		350	117	33.42
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		467		350	117	33.42
2. Résultat financier (V-VI)		453		336	117	34.94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		43 473		32 332	11 141	34.46
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 060		1 738	678	39.01
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 135		5 458	324	5.93
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		6 195		7 196	1 002	13.92
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 482		4 181	302	7.22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		21 562			21 562	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		26 045		4 181	21 864	523.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		19 850		3 016	22 866	758.22
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		448 646		440 636	8 010	1.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		425 023		405 288	19 734	4.87
Solde intermédiaire		23 623		35 348	11 724	33.17
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		23 623		35 348	11 724	33.17



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

CENTRE LUDIQUE ET PEDAGOGIQUE DE CLAIRIERE "CLPC"

42 Route de Clairière

97200 FORT-DE-FRANCE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

COMPTABILITE GESTION FIDUCIAIRE

11 Rue Alexandre Nestoret

Rte de didier

97200 FORT DE FRANCE

0596 642 417



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Tableau de variation des fonds associatifs	10
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Tableau de suivi des fonds dédiés	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Subventions d'équipement	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	12
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 165 815.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 442 437.38 Euros et dégagant un excédent de 23 623.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	785		955
Installations générales agencements aménagements des constructions	159 413		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 835		
Installations générales agencements aménagements divers	64 077		8 623
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 440		1 049
TOTAL	253 764		9 672
Autres titres immobilisés	75		
Prêts, autres immobilisations financières	178		
TOTAL	253		
TOTAL GENERAL	254 802		10 627



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 740	1 740
Installations générales agencements aménagements constr.		29 170	130 243	130 243
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			14 835	14 835
Installations générales agencements aménagements divers			72 700	72 700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 489	16 489
TOTAL		29 170	234 267	234 267
Autres titres immobilisés			75	75
Prêts, autres immobilisations financières			178	178
TOTAL			253	253
TOTAL GENERAL		29 170	236 260	236 260

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	785	55		840
Installations générales agencements aménagements constr.	23 682	11 754	7 608	27 829
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 732	1 814		10 546
Installations générales agencements aménagements divers	58 698	1 906		60 604
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 891	314		15 205
TOTAL	106 003	15 789	7 608	114 184
TOTAL GENERAL	106 788	15 844	7 608	115 024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	55				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	11 754				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 814				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 906				
Matériel de bureau informatique mobilier	314				
TOTAL	15 789				
TOTAL GENERAL	15 844				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	28 287	35 348		0	7 060
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 348	35 348		23 624	23 623
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	34 191			5 135	29 056
Provisions réglementées					
TOTAL I	41 251			18 489	59 740

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	20 261		1 215		19 046
TOTAL	20 261		1 215		19 046
TOTAL GENERAL	20 261		1 215		19 046
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 215		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	178	178	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 071	1 071	
Divers état et autres collectivités publiques	13 470	13 470	
Débiteurs divers	9 784	9 784	
Charges constatées d'avance	1 500	1 500	
TOTAL	26 003	26 003	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	927	927		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 967	7 967		
Personnel et comptes rattachés	27 797	27 797		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 036	19 036		
Autres dettes	31 303	31 303		
TOTAL	87 030	87 030		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Inst GI Agct Amnt des construc	MODE LINEAIRE	5 A 15 ANS
Matériel industriel	MODE LINEAIRE	4 et 5 ANS
Inst Agct Amnt Divers	MODE LINEAIRE	3 A 8 ANS
Matériel de bureau	MODE LINEAIRE	4 ET 5 ANS
Mobilier	MODE LINEAIRE	3 A 5 ANS

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	13 000
Total	13 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 833
Dettes fiscales et sociales	24 191
Total	28 024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 500
Total	1 500

Subventions d'équipement

SUBVENTION CAF : 49 686,15 € reste à amortir 23 818,76 €

SUBVENTION CTM : 7 000,00 € reste à amortir 5 237,53 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
CAF-CASO	23 701
CAF-CAA	62 002
CTM	13 000
Total	98 703

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	9
Total	10



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une reprise sur la provision pour engagement de retraite a été comptabilisée au titre de
cette exercice pour 1 215 €, soit une provision cumulée au 31/12/2019 de 19 046 €.

CENTRE LUDIQUE ET PEDAGOGIQUE DE CLAIRIERE
42 Route de Clairière
97200 FORT DE FRANCE
Association publiée au Journal Officiel le 15 Janvier 1997
SIREN : 410 587 828

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
DU 08 JUIN 2020

L'an Deux Mille Vingt,

le 08 Juin,

à 16 Heures,

Les membres de l'Association « CENTRE LUDIQUE ET PEDAGOGIQUE DE CLAIRIERE » par abréviation C.L.P.C, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège de l'Association, sur convocation faite par la Présidente du Conseil d'administration en date du 03 Juin 2020.

Sont présentes :

- Madame Andrée BEDACIER, Présidente
- Madame Constance GRANDISSON, Trésorière,
- Madame Doris KAZI, Secrétaire

Assistait également à la réunion :

- Monsieur Constant KAZI, Directeur,

Monsieur Jocelyn NONONE, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 03 Juin 2020, est excusé.

L'assemblée est présidée par Madame Andrée BEDACIER, Présidente de l'Association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 03 membres sur 03 sont présents.

En conséquence, l'assemblée, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

AB

ORDRE DU JOUR

- Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire,
- Lecture du rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et quitus au Conseil d'administration,
- Affectation du résultat,
- Vote du budget de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et décision à cet égard,
- Questions diverses.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque membre et les récépissés postaux,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- la feuille de présence,
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés,
- le rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association établi par le Conseil d'administration,
- le rapport du Commissaire aux comptes,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

La Présidente donne lecture à l'assemblée du rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association établit par le Conseil d'administration.

AB

La Présidente donne lecture à l'assemblée du rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association établit par le Conseil d'administration, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Elle donne ensuite lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

La Présidente déclare ensuite la discussion ouverte. Un débat s'instaure entre les membres.

La Présidente rappelle qu'aucun fait important n'est intervenue au cours de l'exercice au sein de l'Association.

Plus personne ne demandant la parole, La Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture, l'assemblée générale décide d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association présenté par Madame Andrée BEDACIER, Présidente de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et donne quitus au Conseil d'administration pour sa gestion dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AB

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter l'excédent de l'exercice s'élevant à 23 623 euros de la manière suivante :

Excédent de l'exercice, soit la somme de	23 623 Euros
Report à nouveau antérieur	7 060 Euros
Solde	30 683 Euros
En totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 30 683 Euros.	

L'Assemblée Générale constate que, compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'Association s'élèveront à 59 740 Euros, tenant compte de subventions d'investissement d'un montant de 29 056 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le budget présenté pour l'exercice Clos le 31 Décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé mais que la convention de prestation de services conclue avec l'Association LES MARMOUSETS le 03 Janvier 2011 a poursuivi ses effets.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, prend acte qu'aucun mandat d'administrateur n'est venu à expiration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AB

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente de séance, Madame Andrée BEDACIER, Présidente de l'Association, déclare la séance levée à 17 H 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par la Présidente et la secrétaire.

LA PRESIDENTE



LA SECRETAIRE



C-L-P-C
Jardin d'Enfants de Clairière
42, Route de Clairière - 97200 FORT DE FRA
SIRET 410 587 828 00014 - APE 8891
Tél 0596 60 09 72
URSSAF 972 201 247 142
Email : clpc.marmousets@orange.f

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 740	840	900		900	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	130 243	27 829	102 414	135 731	33 317	24.55
	Installations techniques Matériel et outillage	14 835	10 546	4 288	6 102	1 814	29.73
	Autres immobilisations corporelles	89 189	75 809	13 380	5 928	7 452	125.72
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	75		75	75			
Prêts							
Autres immobilisations financières	178		178	178			
Total I	236 260	115 024	121 236	148 014	26 779	18.09	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	24 325		24 325	47 590	23 264	48.89
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	18 755		18 755	6 711	12 044	179.46	
Charges constatées d'avance (3)	1 500		1 500		1 500		
Total III	44 580		44 580	54 301	9 721	17.90	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	280 840	115 024	165 816	202 315	36 499	18.04	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		7 060		28 287	35 348	124.96
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		23 623		35 348	11 724	33.17
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		29 056		34 191	5 135	15.02	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I		59 740		41 251	18 489	44.82	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges		19 046		20 261	1 215	6.00
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III		19 046		20 261	1 215	6.00
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		927		14 854	13 927	93.76
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 967		7 052	916	12.99
	Dettes fiscales et sociales		46 833		43 897	2 936	6.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		31 303		75 001	43 698	58.26
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	Total IV		87 030		140 803	53 773	38.19
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		165 816		202 315	36 499	18.04

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

87 030 140 803
927 14 854

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	342 485		339 068		3 417	1.01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	98 703		92 876		5 827	6.27
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 245		1 476		231	15.65
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	5		6		1	18.78
Total I	442 437		433 426		9 012	2.08
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	131 978		128 615		3 363	2.62
Impôts, taxes et versements assimilés	1 354		1 169		185	15.81
Salaires et traitements	211 581		201 110		10 471	5.21
Charges sociales	37 681		49 933		12 253	24.54
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	15 844		19 840		3 997	20.14
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	74		90		17	18.43
Total II	398 511		400 758		2 247	0.56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	43 927		32 668		11 259	34.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations		14		14	0	2.02
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		14		14	0	2.02
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		467		350	117	33.42
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		467		350	117	33.42
2. Résultat financier (V-VI)		453		336	117	34.94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		43 473		32 332	11 141	34.46
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 060		1 738	678	39.01
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 135		5 458	324	5.93
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		6 195		7 196	1 002	13.92
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 482		4 181	302	7.22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		21 562			21 562	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		26 045		4 181	21 864	523.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		19 850		3 016	22 866	758.22
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		448 646		440 636	8 010	1.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		425 023		405 288	19 734	4.87
Solde intermédiaire		23 623		35 348	11 724	33.17
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		23 623		35 348	11 724	33.17

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

COMPTABILITE GESTION FIDUCIAIRE

11 Rue Alexandre Nestoret

Rte de didier

97200 FORT DE FRANCE

0596 642 417

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Tableau de variation des fonds associatifs	10
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Tableau de suivi des fonds dédiés	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Subventions d'équipement	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	12
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 165 815.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 442 437.38 Euros et dégageant un excédent de 23 623.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	785		955
TOTAL	785		955
Installations générales agencements aménagements des constructions	159 413		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 835		
Installations générales agencements aménagements divers	64 077		8 623
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 440		1 049
TOTAL	253 764		9 672
Autres titres immobilisés	75		
Prêts, autres immobilisations financières	178		
TOTAL	253		
TOTAL GENERAL	254 802		10 627

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 740	1 740
Installations générales agencements aménagements constr.		29 170	130 243	130 243
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			14 835	14 835
Installations générales agencements aménagements divers			72 700	72 700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 489	16 489
TOTAL		29 170	234 267	234 267
Autres titres immobilisés			75	75
Prêts, autres immobilisations financières			178	178
TOTAL			253	253
TOTAL GENERAL		29 170	236 260	236 260

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	785	55		840
Installations générales agencements aménagements constr.	23 682	11 754	7 608	27 829
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 732	1 814		10 546
Installations générales agencements aménagements divers	58 698	1 906		60 604
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 891	314		15 205
TOTAL	106 003	15 789	7 608	114 184
TOTAL GENERAL	106 788	15 844	7 608	115 024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	55				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	11 754				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 814				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 906				
Matériel de bureau informatique mobilier	314				
TOTAL	15 789				
TOTAL GENERAL	15 844				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	28 287	35 348		0	7 060
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 348	35 348		23 624	23 623
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	34 191			5 135	29 056
Provisions réglementées					
TOTAL I	41 251			18 489	59 740

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	20 261		1 215		19 046
TOTAL	20 261		1 215		19 046
TOTAL GENERAL	20 261		1 215		19 046
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 215		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	178	178	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 071	1 071	
Divers état et autres collectivités publiques	13 470	13 470	
Débiteurs divers	9 784	9 784	
Charges constatées d'avance	1 500	1 500	
TOTAL	26 003	26 003	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	927	927		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 967	7 967		
Personnel et comptes rattachés	27 797	27 797		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 036	19 036		
Autres dettes	31 303	31 303		
TOTAL	87 030	87 030		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Inst Gl Agct Amnt des construc	MODE LINEAIRE	5 A 15 ANS
Matériel industriel	MODE LINEAIRE	4 et 5 ANS
Inst Agct Amnt Divers	MODE LINEAIRE	3 A 8 ANS
Matériel de bureau	MODE LINEAIRE	4 ET 5 ANS
Mobilier	MODE LINEAIRE	3 A 5 ANS

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	13 000
Total	13 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 833
Dettes fiscales et sociales	24 191
Total	28 024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 500
Total	1 500

Subventions d'équipement

SUBVENTION CAF : 49 686,15 € reste à amortir 23 818,76 €

SUBVENTION CTM : 7 000,00 € reste à amortir 5 237,53 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
CAF-CASO	23 701
CAF-CAA	62 002
CTM	13 000
Total	98 703

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	9
Total	10

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une reprise sur la provision pour engagement de retraite a été comptabilisée au titre de
cette exercice pour 1 215 € soit une provision cumulée au 31/12/2019 de 19 046 €